

1775

Premier feuillet.



LE présent Registre contenant *Dix* feuillets,
cotés & paraphés par premier & dernier, par Nous Marie-
Louis-François MARQUELET, Chevalier, Seigneur de la Noue,
Conseiller du Roi, Président & Lieutenant - Général aux
Bailliage & Siège-Présidial de Meaux, pour servir avec celui
par Nous aussi coté cejourd'hui, à enregistrer les Actes de
Baptêmes, Mariages & Sépultures de la Paroisse d' *Meaux*

l'abandon pendant l'Année mil sept cent
soixante-*quinze* & six semaines au plus tard après
l'expiration de ladite Année, être l'un des deux Registres, signé
conformément à la Déclaration du Roi du 9 Avril 1736, &
certifié véritable par le Sieur Curé de ladite Paroisse, apporté
ou envoyé sûrement au Greffe dudit Bailliage; sous peine contre
ledit Sieur Curé de dix livres d'aumône, & de fausse de son
temporel; & contre les Marguilliers, de dix livres d'amende:
le tout suivant ladite Déclaration & les anciennes Ordonnances.
Fait à Meaux, en notre Hôtel, le *le vingt un* Décembre
mil sept cent soixante-*quinze*

Marguilliers

M. le Curé est prié de faire le relevé de son Registre, ainsi qu'il est marqué ci-dessous.

Baptêmes de Garçons.

Baptêmes de Filles.

Mariages.

Morts d'Hommes.

Morts de Femmes.

*Capitaine
d'un garçon*

... au mil Sept cent, lezant le prime le douze jadis, aste
baptise par moy eure soussighe Jean pierre Michel le prieur
de legitime mariage de michel bothonne foyez d'evenement
au prieurie et de marie françoise bisot le prieur pierre
bertran chezquin en cette paroisse la mairiee michel
charlotte bothonne qui est signee.

J. S. L. Tamm marie charlotte Constance

l'quart-cause de tribord ou

Mariage d'un mil cinq cent cinquante et un personnes de sexe masculin et de sexe féminin dans la publication des bans du statut

Mariage virtuose & sans posse de Joseph Cœur
âgé d'environ 35 ans & de Mme
de sonne Cœur presque la même date
Jeanne Joséphine de la paroisse d'aujouard
St. Marie Catherine d'aujouard - Filles de Mme

D'autre courageuse et mauvaise chose de
la Jeune Isabelle avoir de cette paroisse faire
ses devoirs dimanche et faire l'aveugle
dans cette Eglise à cause le moins des
gens de la ville et des Juifs, déportés
au gré de l'arbitraire de Maxi^m qui la
permis au père Marie à laquelle
le Seigneur prêtre Céleste Simeon
et du consentement de Monsieur le Père

ay reçu Léon Cottet
Conseiller à la Cour de l'Amirauté
par ses paroisses de Paris et de
Lyon, et Léon a donné la bénédiction ecclésiale à son
frère Jean pour de l'Ecole et des pieux œuvres
faire de l'Ecole, et de l'autre frère Jean pour
de l'Ecole et de l'Ecole continue de l'Ecole
gaillard chose paroisse de l'Ecole et autres paroisses et amis
qui ont signé. Ainsi que le prieur. O

Pierre Paulus le can
Jeanne de Vignot *Gillotin*
Coquart cura debet don
Marie Lau officia estatua

Marage Leu Mil cest ans son ante quinze le
vys ferrier apres la publication des bans
du sacerdot Marage entre Etienne Léguier
age de vingt Cinq ans fils Minoe de
Etienne philippe Léguier et de Marie Mignot
Cette paroisse d'ame part et felie Denie
Dugay fille Majestue d'antoin Dugay
et de Jeanne Mantua auys de cette paroisse
fautes par deau Guimarden et fete couvent
d'avoir le vingt deau vingt hys ferrier
et Le deau ferrier dans cette Eglise, appelle

Dugouffé de l'officialité de Mada Le Cinq
d'apresent Moi, Yves Laperrière de Marce
signé Vermille, Je le signe prêtre curé de cette
paroisse et reux en cette Eglise de Malakoff j'ourent
que ont donné par paroles d'apresent au^dr. Mariage
et Léon et Anna La bénédiction ecclésiale Expressa
de Etienne philippe Seguin frère de l'Espace
Y de Dous que nini beau frère de l'époux d'Antoine
Digard pere de l'épouse de Jacques que nini beau frère de
l'époux et autres parents et amis qui ont leame
accepté l'épous et le pere de l'épouse qui ont déclaré
ne veulent Seguin Puce interpellés si:

Seguin quinze Guené Digard

Pierre Charles marie Boquet

Nastee Germaine Polessens

Coquart curé de trichardou

au mie sept ans son ante quinze Le
Mariage Etre fuisse apres la publication des bann
du futur mariage entre Antoine etudain
agt de l'ingt et six ans fils Mme de deffuer
Antoine etudain et de helene etrue
de la paroisse deprey dune part, Et
Louise Seguin fille Mme agée de vingt
ans, fille Mme de Etienne philippe

Seguin et de Marie Mignard de
Celle paroisse faites par deux dimach
et seten lant dans Cette Eglise qui
de fait celle de saint paul deprey et
celle de stéphane, et dedroit de celle deprey,
Seavoir Le Cinq etat Janvier, le deux et
Cinq soire, d'apres au greff de l'officialité de
Mada x. Moi Dugouffé Moi, à la paroisse
de Marce signé Salazar Vicq General, Je
l'oufrigne prêtre curé de cette paroisse ay reeu
en cette Eglise de Malakoff consentement qu'ils
ont donné par paroles d'apresent au^dr. Mariage
et Léon et Anna La bénédiction ecclésiale,
Expressa de helene etrue Moi de l'Espace
que a avec declaré ne Seavoir signé de la jutoyelle
et de Jeanne etrue ouelle de l'Espace et
de Etienne philippe Seguin pere de l'Espace
que a avec declaré ne Seavoir signé de la
jutoyelle et de Etienne Seguin frère de l'Espace
d'apres le etrue et de philippe Simon chevalier et autres parents
et amis qui ont Seguin l'antoin Saintien Coudre
segurte ffraut Seguin Polessens

Pierre Charles marie Nastee etrue
Germaine quinze etat Seavoir
Coquart curé de trichardou

^{Mme} Lan mil six cent soixante quinze le quatorze
fenvre aste jehu me dans le cimetiere de
cette paroisse par moy Cure souigne Le
Corps de Joseph Laurent boulain age de
soixante ans fils de pierre guillemaud boulain
et de Nicole prieur et la femme de la paroisse
de St Etienne de mons de poer + l'assurance
chez Marie Jeanne et son femme de paroisse
+ papillion de cette paroisse, l'assurance de
Joseph Laurent Cure paroissial et de Jean
Coquart le sieur bedeau de cette paroisse
qui ont signé avec leur appravies leur testament
Le Richer Coquart curé de tribardon

^{Mme} Lan mil Sept cent Sixante aine 26 le vingt cinq mars esto
inhumé dans le cimetiere de cette paroisse par moy cure Louisignac
le corps de françois paulnaut le sieur d'Urbain age de trente
mois fils de françois paulnaut mercier de cette paroisse et de
charlotte papillion en presence du dit pere et de
joseph d'ubaut le clerc paroissial qui ont signé :
françois paulnaut Coquart curé de tribardon

^{Mme} Lan mil Sept cent Sixante quatre le 9 mai et un asil
a été inhumé par moy cure Louisignac le corps de marie
geniviere papillion age de quarante trois ans et demie

apres avoir été mis en cercueil
et enterré en cimetiere de la paroisse
et de son entour par les
assurances de la paroisse
et de son entour par le
curé de la paroisse et de son entour
et de jean baptiste le riche bedeau de cette paroisse qui ont signé :
Le Richer Coquart curé de tribardon

Le Richer Coquart curé de tribardon

Coquart curé de tribardon

Lan mil Sept cent Sixante quinze le trente avril a été inhumé
dans le cimetiere de cette paroisse par moy cure Louisignac a laide
de son entour par le curé de la paroisse et de son entour
chez marie jeanne charle femme de
jean bergeron cette paroisse Lanouisse fille de jean baptiste beca
domestique et de marie magdelene besard de la paroisse de saint
dominique et de son entour par le curé de la paroisse et de son entour
et de jean baptiste le riche bedeau de cette paroisse qui ont signé :
Coquart curé de tribardon

Le Richer Coquart curé de tribardon

Coquart curé de tribardon

Lan mil Sept cent Sixante quatre le huit may a été inhumé
dans le cimetiere de cette paroisse par moy cure Louisignac
de jean françois le gagnant age de neuf mois et demi
veudi 8 h 15 chez marie jeanne charle femme de
dominique chatelain manouyier de cette paroisse

Sa neustice, fils de francois le gagnant bourgeois
demeurant sur la paroisse de St. paul de paris et de marie
francoise verby, en presence de Joseph d'astautz clerc
paroissial et de jeho baptiste le riche bedeau de cette
paroisse qui ont signé: *Durant*

Le Riche

Coquart curé de tribardou

L'an mil Sept cent sixante quatre le vingt deux may acte
baptême nascens curé son signe Denis Etienne ne d'astautz du
legitime mariage de Etienne Bruox boguillon bergeronnette
paroisse et de victoire femme le perein Jean boguillon dela
paroisse de neufmonts la mame Marie frenin dela
paroisse de l'aucoin qui est signé: *L*

*1711 Bviquillivis marie Denise soumire
approuv: Crenoy*

Coquart curé de tribardou

Mars au mie vingt et un ante quinze Le vingt huit
Mars acte publique dans le cimetière de cette paroisse
par moy Curé ou signe le corps de Jean Marie
d'astautz age de vingt Mars fils de Jean d'astautz
commis au bûcheron et de Marie Marguerite astautz
le bâti paroissial de St. jacques de l'assomption de paris
deced. obier chez Marie Françoise son femme
comme de Jean payssilier Mansurie En cette paroisse
l'espousée de Joseph Davaud. Ces paroissial

et de Jean Baptiste
de cette paroisse

Le riche bedeau
qui ont signé

Durant *Le Riche*
Coquart curé de tribardou

L'an mil Sept cent sixante quatre le quatorze Juin
acte publique dans le cimetière de cette paroisse
par moy Curé ou signé le corps de Marie
Mire age de quarante ans ensiron agne avec le
Manto des sacrement de genitoues et de la tente
de la tente femme de mire payssilier Mansurie En
Cete paroisse En presence dudit payssilier le mardi
de jean moral son frere qui ont declare ne falso signo
Joseph d'astautz clerc paroissial et de jeho baptiste
le riche bedeau de cette paroisse qui ont signé: *L*

Durant *Le Riche*

Coquart curé de tribardou

L'an mil Sept cent Sixante quatre le vingt quatre juillet
inhumee dans le cimetière de cette paroisse par moy curé
ou signe le corps de genitoye Charlotte age de soixante
des ans apres avoir été muni des sacrements de la tente
venue entre siennes noces de antoine digard et devant

cordonnees en cette paroisse en presence de denis quevin
son fils et de pierre leignant paroissien de la ferme et
autres parents qui ont signé : l. denis quevin

Jean pierre Courtou pierre leignant
J.B Le Richet femme fleur
Coquart curé de tribardon

Moy L'an mil Sept cent Soixante quinze le vingtneuf juin acte
d'inhumee dans le cimetiere de cette paroisse par moy curé
louise le corps de marie anne lebel decedee d'ici est agee
d'au moins cinquante deux ans femme de nicolas parent marron
en cette paroisse, en presence de dit nicolas parent son
mari de pierre parent et de jean parent les beaux freres
qui ont signé : l. parent pierre parent
jean parent Coquart curé de tribardon

L'an mil Sept cent Soixante quinze le trente juin acte
Baptise par moy curé louise antonette marguerite
nee d'ici du legitime mariage de louis chom
baquier de cette paroisse et de marie marguerite
antonette beaquinne le paroissien de l'ephémie
tasse fils de jean baptiste et eustache en cette paroisse
et de marguerite la fosse qui a declaree ces actes signes

la mariee antonette louise lebourgton fille de
jean lebourgton manosque en cette paroisse et de catherine
fleurot qui a signé : l.

antonette louise lebourgton

Coquart curé de tribardon

L'an mil Sept cent Soixante quinze le deux juillet acte
dans le cimetiere de cette paroisse par moy curé louise le
corps de lays decedee d'aujourd'hui agee de trois mois et au moins
catherine de antony femme de paul harou la nourrice fille de
pierre de lays née le 1er a daye et de marie au be au presence
de joseph de antony clerc paroissial et de jean baptiste
berthe beaupre de cette paroisse qui ont signé : l.

Lebautry Le Richet
Coquart curé de tribardon

L'an mil Sept cent Soixante quinze le vingt
juillet acte justumee dans le cimetiere de cette
paroisse par moy curé louise leborgne
de marie et marguerite libevert decedee d'ici
agee de deux mois de juillet chose louise benam

Jeanne D'apries Pier de Mourier, fille de Nicolas
Urbain M^t Cordonnier, & de Marie hardouin lez gour
parisie de l'eccl^e Marquise deparis Bourgogne de
Joseph Durauty clerc paroissial & de Jean baptiste
le riche bédéau de cette paroisse qui ont signé :/.

Durauty Le Richer Coquart curé de tribardou
An mil Sept cent Soixante quinze le dix juillet a été inhumée
dans le cimetière de cette paroisse par mon curé Louis signe le corps
de Marguerite Bourgeois âgée de trente et un ans, fille de Charles
Jean baptiste Bourgeois marchand fruiter et de Marie galine Lepage
demeurant rue Dauphine paroisse de l'eccl^e Sulpice de Paris, décédé d'ici
chez Marie Marguerite Martin femme de Pierre Vermel, tanourrice,
en présence de Joseph Durauty clerc paroissial et de Jean baptiste
le riche bédéau de cette paroisse qui ont signé :/.

apposéz les deux ratures

Le Richer

Durauty

Coquart curé de tribardou

An mil Sept cent Soixante quinze le seize de juillet a été inhumée
dans le cimetière de cette paroisse par mon curé Louis signe autant Marguerite
Cholin âgée de 7 ans fille de Louis Cholin bouchier de cette paroisse et
de Marie Marguerite Autonette Bourguignonne en présence de Joseph Durauty
clerc paroissial et de Jean baptiste le riche bédéau de cette paroisse qui ont
signé :/ apposéz le rectoy. Le Richer Durauty

Coquart curé de tribardou

An mil Sept cent Soixante quinze le dix huit juillet a été inhumée
par mon curé Louis signe dans le cimetière de cette paroisse Jeanne Marie manet
âgée de dix mois décédé d'ici chez Catherine Anthie femme de François Lepage
fils de Jean manet cocher et de Marie paris paroisse St germain de Paris
en présence de Joseph Durauty clerc paroissial et de Jean baptiste
le riche bédéau de cette paroisse qui ont signé :/ Le Richer
Durauty Coquart curé de tribardou

An mil Sept cent Soixante quinze le dix huit juillet a été
baptisé par mon curé Elizabeth nee d'auvergne par mon curé
Louis signe de la legitime mariage de Etienne Lepage manouy
en cette paroisse et de Marguerite Vermel le patelin charlevoix
fille de Charles Vermel boucher à Villey et
de Marie Agnes le riche la maraine Marguerite Elizabeth a une
Vermel fille de Jacques Philippe Vermel buraliste en cette
paroisse et de Marie Charlotte champs qui ont signé :/.

Charles Jean Pierre Vermel Marguerite Elizabeth

Elise Vermelle

Coquart curé de tribardou

An mil Sept cent Soixante quinze le treize aout par mon
curé Louis signe a été inhumée dans le cimetière de cette paroisse
une fille de la legitime mariage de Etienne Seguin manouy
en cette paroisse et de Julie Denys Dugard laquelle a été enterrée

sayed

bis à la maison en cause de l'instante nécessité, par son père et son épouse
Sage femme demeurant en ladite paroisse dont l'immatriculation a été
faite en présence du pere de l'enfant de Joseph du Latoy
décès paroissial et de Jean Baptiste le riche bûcheron de cette
paroisse qui ont signé: l'.
Jean Richez

Le Richez
Coquart curé de tritbardou

L'an mil Sept cent Soixante quatre le dix juillet aout a été
baptisé par moy curé soussigné Joseph Elizabeth né dans l'ordre du
de légitime mariage de Joseph Seron marchand épicier en cette
paroisse et de Marguerite constance vase, le pere Joseph amable
vase fils de Jean Baptiste vase charme en cette paroisse et exerce
la force la Marème françoise Elizabeth le prêtre fille de Jean
vane le prêtre menuier en cette paroisse et de Françoise Vane
qui a signé le paroim a déclaré ne savoir signé de son pere
françoise Elizabeth le prêtre

Coquart curé de tritbardou

L'an mil Sept cent Soixante quatre le vingt Septembre a été
baptisé par moy curé soussigne Jean Ambroise Richard
de légitime mariage de Jean Parent maçon en cette paroisse
et de marguerite Laquelle, le paroim Jean Ambroise le parent

sous le nom de pierre Ambroise parent aussi maçon en cette paroisse
et de Marie Anne Claret, Lamarcine Marie Elizabeth fleur
fille de Denis Fleurot maroquinier en cette paroisse et de son épouse
Bernard qui a déclaré ne savoir signé, Le paroim a signé: l'.
Jean Ambroise parent

Coquart curé de tritbardou

L'an mil Sept cent Soixante quatre le dix Septembre a été immunié
dans le cimetière de cette paroisse par moy curé Le pere
Papillon age de Dix mois fille de Pierre Papillon maroquinier en cette
paroisse et de Anne Marie Michel décédée Vives et dont l'immatriculation
a été faite en présence de Joseph du Latoy décès paroissial et de
Jean Baptiste le riche bûcheron de cette paroisse qui ont signé: l'.

Le Richez
Jean Richez

Coquart curé de tritbardou

L'an mil Sept cent Soixante quatre le douze
Septembre, Adelaine Carde fille de Jean Bourg
et de Carde Isabelle Menutte ses parents
Mme Etienne de la Jardie et M. Nicolas des Champs
Bourguignon age de Cinq Mois a été immunié dans
le cimetière de cette paroisse par moy frêche curé
de Charentenay Enlèvence Sud. Mme Curé
exprimée du Clerc paroissial et du bûcheron
qui ont signé: l'.

Le Richez
Jean Richez

Souquet curé de Charentenay

L'an mil Sept cent soixante quinze le vingt quatre Septembre
a été inhume par moy cure l'assigne le corp de nicolas parent
decedé à tier age de vingt et un, apres avoir mis au sacrement
de oblation fils de nicolas parent maçon en cette paroisse et de
defferte anne Serveli en pretence de son pere et de sa mere
et jean parent ses orcles tous deux aussi maçon en cette
paroisse qui ont signé : i: garant pierre amboissey

jean parent Jean le rostoueu vernieull

Coquart curé de tribardon

L'an mil Sept cent soixante quinze le vingt quatre Septembre
a été inhume dans le cimetière de cette paroisse par le curé
l'assigne le corp de jean Joseph Nodier le bourgeois age de
quinze ans enfant de decé d'hiel, apres avoir mis au sacrement
de la confession de penitence et d'extreme onction en presence
de jean Lebreton son pere et de Joseph le Bourdon son oncle
albergiste en cette paroisse qui ont signé : i:

Joseph le Bourdon, Jean le Bourdon

Coquart curé de tribardon

L'an mil Sept cent soixante quinze le vingt neuf Septembre
a été inhume de le cimetière de cette paroisse par moy
cure l'assigne pierre auguste papillier age de vingt et un

bis ans decedé d'hiel, fils de pierre papillier meunier
en cette paroisse et de deffente marie leiral en presence
de Joseph d'auzay clerc paroissial et de jean baptiste le riche
bédouin de cette paroisse qui ont signé. i:

D'auzay le Riche

Coquart curé de tribardon

L'an mil Sept cent soixante quinze Le dimanche
ventre assuré à la publication d'un bann du sacre
Mariage. L'ame blanche parent age de cinquante
seins au corps de Marie anne d'auzay maçon en cette
paroisse d'une part, et de grecovane Catharine
vaumard age de cinquante quatre veuve de albertin
Mauret aussi de cette paroisse d'autre part faite
par un diuinautre dans cette Eglise le quatorze du
present mois. Les parties ayant obtenu la dispensation
de deux autres banni, d'après au greffe de l'officiale
de Meaux. Le tiers bann d'apres le mariage
de Jeanne et Marie Enfemme leur signé de tribardon
curé lassine, Je suis sieur pretre curé de cette
paroisse ay tenu en cette Eglise le mariage
quel ont donné nos freres d'apres le mariage
et leurs ay tenu. La Considération Majesté
en presence de pierre parent et de Jean Chirostome

monnaie faveur et Grâce de l'Epoque et de pierre jadis
vauvert faire de l'Epoque et des pieces philippe
aubé Cuvier de l'Epoque et autres parentes qui ont
tenu l'eglise L'eglise L'Epoque qui a été clôturée
le 15 juillet 1775 j'assure

parent parent Vermicelle vauvert
aubé

Coquart curé de trielbardou

L'an mil Sept cent soixante quinze, le premier jour de
novembre a été inhumé dans l'église de cette paroisse par
moi curé sousigne le corps de philippe Simon chevalier
laborer en cette paroisse décédé obit agé de sixante et
onze ans et trois mois après sa mort été mis en son cercueil
de l'église au presbytère de philippe Simon chevalier
son fils de thomarchamp son neveu et d'autre
parent et amis qui ont signé le document

Champs Nicolas Degennes

Jérémie

Coquart curé de trielbardou

1775

7 f. 6 d.

Je soussigné Greffier en chef au Bailliage & Siège
Présidial de Meaux, reconnois que M^e Coquart
Prêtre, Curé de la Paroisse de
Trielbardou, a cejord'hui envoyé au
Greffier desdits Sièges, l'un des deux Registres des Baptêmes,
Mariages & Sépultures faits en ladite Paroisse,
pendant l'année mil sept cent soixante quinze

A Meaux, ce jeudi 15 novembre mil sept cent
soixante quinze Greffe.

1775



Premier feuillet.

LE présent Registre, contenant ~~quatre~~
feuillets,
cotés & paraphés par premier & dernier, par Nous Marie-
Louis-François MARQUELET, Chevalier, Seigneur de la Noue,
Conseiller du Roi, Président & Lieutenant-Général aux
Bailliage & Siège-Préfidal de Meaux, pour servir avec celui
par Nous aussi coté cejourd'hui, à enregistrer les Actes de
Baptêmes, Mariages & Sépultures de la Paroisse de ~~la ville de~~ Meaux,
~~paroisse de~~ Année mil sept cent
soixante-dix-sept — & six semaines au plus tard après
l'expiration de ladite Année, être l'un des deux Registres, signé
conformément à la Déclaration du Roi du 9 Avril 1736, &
certifié véritable par le Sieur Curé de ladite Paroisse, apporté
ou envoyé sûrement au Greffe dudit Bailliage ; sous peine contre
ledit Sieur Curé de dix livres d'aumône, & de faisfe de son
temporel ; & contre les Marguilliers, de dix livres d'amende :
le tout suivant ladite Déclaration & les anciennes Ordonnances.
Fait à Meaux, en notre Hôtel, le ^{22 Novembre} D^r 1736
mil sept cent trente-sept.

Il est écrit dans l'ordre du jour voté au mois de Décembre
dernier :

márqueter,

M. le Curé est prié de faire le relevé de son Registre, ainsi qu'il est marqué ci-dessous.

Baptêmes de Garçons.	Mariages.	Morts d'Hommes.
Baptêmes de Filles.		Morts de Femmes.

Le mil Sept ans Soixante quinze Le
vingt Novembre apres la publication
des bans du futur Mariage Entre
Jean Baptiste Ciarne age de vingt quatre ans
fils unique d'Antoine Ciarne Marquier
de cette paroisse et de Marie epousie
Courtier de cette paroisse d'annee passée
Jeanne Nicolle Le greve age de quarante
ans femme de Jean Duriquet aussi de cette
paroisse d'autre pere faites par deux
dimanches et festes dans cette paroisse
Scarsies Le vingt Neuf octobre Cinq et vingt
Novembre deparé au greffe de l'officialité
de Meaux Le diez huit du present Mois que
La permission de marier signé Du haublay
je soussigné pretre Curé de la paroisse
de Charentenay Epousie et du consentement
de M^r Le Curé ay reue En cette Eglise
Le Mutual Convenement qu'ils ont donné

par paroles depreuves audit mariage
et leau ay donne la bénédiction
Nuptial, Epousie et d'autre Ciarne
pere de l'épous et de Antoine Ciarne fils
de l'épous, et de Nicolas Le gendre pere
de l'épous et de Charles Perrin veuve de
l'épouse et de Jean Baptiste Le Riche et de
Antoine Lepistre et autres témoin que me
signé Leceptez L'épous et l'épouse de l'épouse
que ons daclare sac et sincere signé de justapole
Jeanne Nicolle le genere Chez lez veron
et Ciacae Le Riché Antoine Lepistre
Courtois onquel lez des Charentenay
Coquart curé de Trilbardon

Le mil Sept cent Soixante quinze le vingt cinq novembre
a été inhumée dans le cimetière de cette paroisse par mon
curé soussigné le corps de marie françoise champs agee
douze ans et demie apres avoir reeu le sacrement
dextreme onction fille de thomas champs maréchal
en cette paroisse et de françoise nouri ex prelon de son said
pere et de jean alexandre nouri lez grand pere maternel qui
appelé la ture chevalier Champs Nouri

Coquart curé de Trilbardon

3. 444

L'an mil Sept cent Soixante quatre le quatorze decembre
esté inhame dans le cimetière de cette paroisse parsonoy curé Se signe
un garçon du legitime mariage de Louis pierre pascal créau
et de marie catherine Scourgeon lequel enfant a cause de longue
nécessité a été endoysé à la maistre parsonoyse Jeanne sage
femme de cette paroisse dont l'inhumation a été faite en presence
de Joseph de Lautoy clerc paroissial et de Jean baptiste le rich
bédan de cette paroisse qui ont signé :
Les sieurs *Durauoy*

Coquart curé de trilbardou

Par mult foyt Cent soixante quatre le dix huit
decembre, year pierre moÿre, ne dayours leuy, de la partie
mariage de nicolas la Cour Berger, & de marie antoinette
joly sa femme prieure et meies de cette paroisse, a été baptisé
par son curé de Charentay le labran de M. Blasé des
lieux, il a le nom patrois pierre jibault de la paroisse de
regnay, et pour madame marie marguerite le febvre de la
cette paroisse qui nous ont déclaré ce faireins oyens

longuet curé de Charentay